



Reglement de la taxe d'assainissement

Par **mary54450**, le **09/04/2009** à **16:41**

Bonjour,

je suis locataire d'une maison qui appartient a la commune de mon village j'aurais voulu savoir si le paiement de la taxe d'assainissement devait etre regle par le locataire ou bien le proprietaire.

je régle les consommation d'eau mais je recois depuis chaque annee en plus la facture pour le reglement de la taxe d'assainissement.

merci